

# CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES DECHETS

SEANCE DU 12 FEVRIER 2020

\*\*\*\*\*

Participants : Jean Marie Thiry Président, Thierry Henkart 1<sup>er</sup> Echevin  
Paul Rouxhet, Nathalie Lelubre et Daniel Pütz

**Excusés** : Jacques Legros et Michaël Guerlus

**Absents** : Florent Debras, Philippe Kessler, Sophie Stavigny, Olivier Dewilde, Nicolas Dewitte, Olivier Hauwaert.

**Démission** : Christian Delmiche, Monique Glibert et Francis Decoster

\*\*\*\*\*

Le Président pose la question du quorum des présences pour délibérer valablement. Il est constaté que dans le ROI (Déchets) rien n'est prévu à cet effet.

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du rapport de la réunion du 15 janvier 2020.  
Approbation à l'unanimité  
Dans ce rapport, Nathalie L. avait proposé la constitution de Gah pour approfondir certains points plus opérationnels.  
Daniel P, dans un but de ne pas surcharger les réunions plénières des présentations financières propose également de constituer un Gah dont les objectifs seraient : d'une part, de répondre aux demandes du CCCD et d'autre part de mener des analyses particulières. Cette demande est soutenue par plusieurs membres du CCCD. Après un échange de vue, un accord est donné tout en garantissant, à la demande du Président, une information sur les travaux. Le Président insiste également pour que les résultats des travaux lui soit présentés avant la séance. Accord est donné. Les personnes sollicitées sont Michaël G, Jacques L, Philippe K, Paul R et Daniel P.
- Présentation des analyses financières  
Daniel P propose de ne pas faire de présentation dans la mesure où le document complet a été envoyé à tous les membres du CCCD ; si des questions éventuelles sont posées les personnes concernées peuvent les proposer par mail ou lors de la prochaine réunion. En sus, ce document est une synthèse des présentations antérieures et qu'il est plus opportun de consacrer du temps à des discussions sur les préoccupations plus opérationnelles.

Jean Marie T présente succinctement son étude (ppt en annexe) ainsi que les commentaires de Nicolas S. Jean-Marie recommande que chacun relise l'analyse de Nicolas S.

Un bref survol est fait sur la synthèse de Paul R.

Remarques :

- les analyses relatives aux déchets Org sont-elles perturbées par la présence de « non utilisateurs » ?
- Intérêt d'obtenir les statistiques du Nord du pays ?
- Les producteurs de résiduels avec des productions > 100.00Kg mériteraient un regard particulier concernant les poids par levée ?
- Les collectes de PMC vont être élargies pour 2021 (P+MC)
- Grande diversité des règlements Taxes entre les communes wallonnes sans justifier un meilleur résultat. Il faut savoir que InBw recommande les balises de Chastre aux autres communes.

La question se pose de connaître la motivation du citoyen à réduire ses déchets ?

Réponses :

1. Une meilleure information sur ses consommations
  2. Pas nécessairement le prix payé car il est relativement faible
  3. Une sensibilité écologique
  4. Education/Information sur le système
- Prime zéro déchets  
La RW invite les communes à une action « zéro déchet » avec un encouragement financier. Nathalie L. se sent concernée et souhaite être informée, mais est déjà absorbée par d'autres actions. Jean-Marie T, Thierry H. et Nicolas S n'ont pas la disponibilité suffisante pour piloter l'introduction du dossier.  
Paul R transmettra l'invitation et des documents collationnés à Jean Marie T pour diffusion aux membres du CCCD à Nathalie L . Les membres Ecolos du CCCD en parleront lors de leur prochaine réunion mensuelle.  
Il convient que la préparation d'une demande éventuelle soit amorcée avant la prochaine réunion du CCCD, sachant que la demande doit être introduite pour le 31 mars.
  - Collecte des déchets au lotissement Boischamp  
Le lotissement proposerait 110 logements dont 72 maisons et deux bâtiments pour 38 logements. La question posée, à la demande de l'échevin de l'urbanisme, est d'avoir de la part du CCCD un avis sur l'organisation de la collecte des déchets dans ce lotissement. Le promoteur envisagerait une collecte via des conteneurs enterrés. Après un échange de vue, il est retenu de demander l'application du système en conteneurs à puces. Le souhait est une homogénéisation du système actuel dans toute la commune ce qui devrait être moins coûteux. Si cette demande est retenue, il faudra prévoir un local particulier dans les deux bâtiments. Une proposition d'un texte sera envoyée au CCCD pour accord par le Président (Annexe) . Après approbation lors de la prochaine réunion du CCCD, elle sera transmise au Collège.

- La prochaine réunion est fixée au mercredi 11 mars  
Pour cette réunion, le CCCD demande que trois points soient mis à l'ordre du jour :
  1. Le point sur une action « Zéro Déchet »
  2. Une analyse financière des données déchets non reprises actuellement dans les 7089 hab et 2604 ménages. Jean Marie fournira les données prochainement
  3. Une analyse financière avec les paramètres de 2019 (et 2020) (puisque 2021 est prématuré). JM fournira les données